

RAPPORT DE LA COMMISSION COHESION SOCIALE ET JEUNESSE

Commune de Perly-Certoux

04 février 2026

Composition : Fabienne Trono (Présidente), Evelyne Corminboeuf (Vice-présidente), Odette Habiakare, Alan Torselletti, Fabrice Meid,

Suppléants : Adeline Pürro Chevalley, Pablo Garcia

Excusé : José Carvalho

Superviseur : Gaëlle Giuntini-Favre, Conseillère administrative

Date de la séance : 4 février 2026

Objet : Subvention aux associations pour réserve projets urgents « Incendie de Crans-Montana »

La commission cohésion sociale et jeunesse dispose d'un budget en 2026 de CHF 5'000.- à attribuer à des projets ponctuels ou d'urgence.

En séance du 04 février 2026, la commission a décidé d'allouer un montant de CHF 2'500 à L'Association « FLAVIE » à la suite du tragique incendie survenu le 1^{er} janvier 2026 à Crans-Montana.

Flavie est une association qui soutient les victimes de brûlures graves et leur entourage en Suisse romande sur les plans sociaux, juridiques et financiers.

Flavie est née en mars 2002 à l'initiative d'anciens patients, de soignants du Centre des Brûlés et de la Division de chirurgie plastique du CHUV, à Lausanne.

But :

Flavie se donne comme but de mieux faire connaître le vécu des personnes victimes de brûlures (les répercussions identitaires, etc.) et la complexité de leur prise en charge afin de sensibiliser les pouvoirs publics et le grand public aux problèmes des grands brûlés de toute la Suisse. L'association entend également favoriser les échanges entre anciens patients hospitalisés en Suisse (CHUV, hôpital de Zürich). Flavie n'a pas de but lucratif. Elle rassemble toutes les personnes victimes de brûlures, ainsi que les parents, les soignants et toutes les personnes touchées de près ou de loin par ces types d'affections.

Association FLAVIE	Montant en CHF
IBAN : CH56 0076 7000 S505 2112 1 Association suisse romande pour les victimes de brûlures BCV – Lausanne	CHF 2'500.-

Les membres de la commission Cohésion sociale et Jeunesse ont accepté à la l'unanimité ce rapport et vous demande de l'approuver dans son ensemble.

Pour la Commission Cohésion sociale et Jeunesse : Fabienne Trono (Présidente), Evelyne Corminboeuf (Vice-présidente), Odette Habiakare, Alan Torselletti, Fabrice Meid